

Chaumont INFO

SUPPLÉMENT

LES PREMIÈRES ESQUISSES
DU CINÉMA MULTIPLEXE



GRAND ANGLE SUR LE FUTUR CINÉMA



Un concours d'architectes a été lancé à l'automne dernier. Dans un premier temps, 36 candidats avaient répondu à l'appel d'offres de la ville. La commission technique s'est réunie et a retenu 3 de ces 36 candidats à qui nous avons demandé d'affiner leurs projets, de travailler sur esquisses, et de les remettre fin janvier.

Le jury m'a proposé de retenir le projet du cabinet d'Alberto Cattani, référence en la matière, grand spécialiste des cinémas européens, créateur du cinéma "lieu de vie" et auteur du projet UGC Ciné Cité de La Défense. Il s'est distingué pour transformer les anciens garages municipaux de Chaumont en paradis pour les cinéphiles.

Ce projet, composé de huit salles dotées d'équipements de dernière génération "tout numérique", pouvant accueillir 1 130 places, constitue un des piliers du vaste programme de réhabilitation du quartier de la gare. Un nouveau visage se dessine pour le "Centre-gare".

Luc Chatel

Maire de Chaumont

Ministre de l'Éducation nationale

Porte-parole du Gouvernement

UN SPÉCIALISTE DE L'ESPACE CINÉMA



Le lauréat du concours d'architectes pour le projet du nouveau cinéma, Alberto Cattani, est né en 1947 à Parme (Italie). Le choix du jury consacre un spécialiste des espaces dévolus au 7^e art, puisque depuis une quinzaine d'années, Alberto Cattani conçoit des salles pour le groupe UGC. Il a ainsi créé le premier UGC Ciné Cité (Paris-Les

Halles) en 1995 et a réalisé depuis plusieurs complexes cinématographiques sous cette enseigne en France et dans d'autres pays d'Europe. À signaler que dans le cas de Chaumont, Alberto Cattani a signé le projet avec sa fille Charlotte.

Il a également travaillé sur de nombreuses restructurations et constructions de théâtres, de galeries d'expositions et d'établissements publics. Mais cet architecte DPLG aime relever d'autres défis comme celui, par exemple, de la construction de logements pour étudiants. Il est en train de réaliser une résidence universitaire au Havre, près du port, qui verra les étudiants être logés dans des conteneurs. Un concept nouveau en France mais déjà développé aux Pays-Bas.

E. T.



COUPE LONGITUDINALE

Le cinéma sera aménagé dans les volumes préservés du bâtiment existant (grande nef centrale et volume du garage situé au rez-de-chaussée bas). Son ossature principale sera préservée ainsi que sa charpente métallique supportant les couvertures et la plupart des parois périmétriques.

Le complexe comprendra huit salles totalisant 1 130 places :

- quatre salles de 100 places (largeur écran 10 mètres) au rez-de-chaussée bas ; ❶
- une salle de 250 places (largeur écran 14 mètres) en surplomb du hall d'entrée qui donnera sur la rue du 21^e RIC ; ❷
- une salle de 380 places (largeur écran 18 mètres) qui occupera tout le volume jusqu'à la toiture ; ❸
- deux salles de 50 places (largeur écran 7 mètres) dans la partie occupée aujourd'hui par l'office de tourisme et les bureaux des services de la Ville. ❹





Vue en perspective de la façade Nord

L'architecte a ajouté au volume existant ce qu'il appelle "une bande servante" ⑤. Elle assurera la fonction de distribution de toutes les salles (escaliers, ascenseurs, espaces de déambulation), des bureaux du cinéma et des cabines de projection.

Ce nouveau volume tout en transparence, donnant sur l'arrière de l'actuelle Banque de France et tourné vers le centre-ville, sera représentatif de l'animation interne du complexe cinématographique. Cette vue donne une idée possible du traitement de l'espace situé devant le cinéma et qui correspond grosso modo à la place de la Loge. Les architectes doivent encore travailler sur ce point car rien n'est encore figé. Idem pour le passage séparant le multiplexe du bâtiment pressenti pour accueillir le Centre international du graphisme.

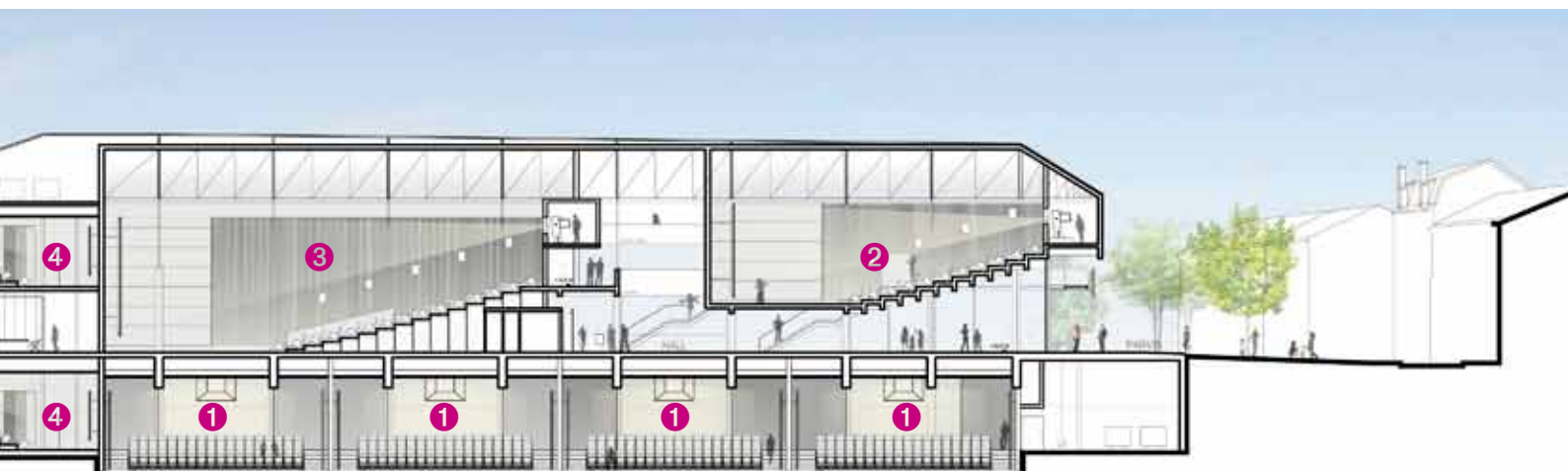
Vue en perspective de la façade Sud



L'accès au multiplexe s'effectuera de plain-pied par un parvis desservant le hall qui abritera les caisses, un espace café-confiserie (voir au dos). Il intégrera également un espace restauration d'environ 200 m² accessible directement depuis le parvis et le hall.

L'accès aux différentes salles s'organisera à partir d'un point unique situé dans le hall. Une vêtue en zinc patiné naturel unifiera le bâtiment en couverture ainsi que partiellement sur les façades latérales. Le hall transparent sera coiffé d'une extension en zinc qui prolongera ainsi la couverture du bâtiment.

ERWAN TROIZEL





Chaumont INFO SUPPLÉMENT

Directeur de publication **Luc Chatel** / Codirecteur de publication **Céline Cuccuru** / Collaborateurs **Annick Burton, Lionel Dupontreué, Marc Duval, Guillaume Minel, Richard Pelletier** / Photographes **Richard Pelletier, Fred Thévenin** / Conception graphique originale **agence TANDEM** / exécution **Scoop communication** / Impression **Imprimerie de Champagne** / Distribution **Médiapost** / ISSN : 1158-2960 / Dépôt légal : mars 2010

